

Compte-rendu réunion de mercredi 18 septembre 2013

Une réunion du comité s'est tenue en urgence mercredi dernier pour faire le point sur le projet médical en cours à l'hôpital de Sarlat.

Les nouvelles ne sont pas bonnes et le contexte économique actuel (tant local que national) justifie aux yeux des pouvoirs politiques et économiques, l'accélération des mesures de démantèlement de notre système de santé publique.

Notre hôpital est donc sérieusement menacé même si, pour rassurer l'opinion publique et les salariés, le projet préconise non pas une fermeture de l'établissement mais la transformation de certaines de ses activités dont la chirurgie. Celle-ci serait progressivement fermée au profit d'unités médicales ambulatoires, gériatriques aiguës et de soins palliatifs.

Nous ne sommes plus dans l'idée de développer un hôpital général mais bien de le transformer à plus ou moins long terme en centre hospitalier médical à vocation gériatrique, soins de suite et convalescence.

Dans cette configuration le comité s'interroge sur l'avenir des services comme la maternité et les urgences.

Le comité fait l'analyse de la situation locale en lien avec les annonces récentes sur le fameux trou de la sécu et du rapport de la cour des comptes qui préconise de nombreuses mesures d'économies, ciblant la baisse des activités hospitalières chirurgicales publiques au profit de lits ambulatoires, le retrait de la sécu pour le remboursement de l'optique ...etc...

Notre système de soins, qui était un des plus performants au monde, subit ainsi des réformes successives et des restrictions drastiques budgétaires, avec pour conséquences la désertification sanitaire comme à Sarlat et l'exclusion des soins pour une partie de plus en plus importante de la population (et avant tout les plus démunis).

Le comité décide de ne pas laisser faire sans réagir et de tout mettre en oeuvre, dans le cadre de notre association, pour défendre notre hôpital de proximité . La première exigence est de ne pas accepter que la politique sanitaire de ce pays (national comme local) se décide sans concertation et débat. Le droit à la santé ne se limite pas à des analyses comptables, elle se définit en fonction des besoins de la population. A Sarlat comme ailleurs les personnes vieillissantes mais aussi nos jeunes ont le droit d'exiger une prise en charge médicale et chirurgicale au plus près de leur lieu de vie.

Un tract sera diffusé dès samedi sur les marchés pour informer et relancer une campagne massive d'adhésions

Des perspectives de mobilisation seront déterminées en lien avec les organisations syndicales partie-prenantes du comité